

EDITION 2024

RÈGLEMENT



Article 1 : Présentation du EDF VERCORSMAN

A/ Le EDF VERCORSMAN est une discipline sportive qui consiste à enchaîner seul ou en relais, 3 épreuves : la natation, le cyclisme et la course à pied.

Le EDF VERCORSMAN XL, le EDF VERCORSMAN M, le EDF VERCORSMAN S, le VERCORSKIDS et le MINI-VERCORSKIDS et le DUATHLON DU VERCORS sont des épreuves officielles organisées sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon et se déroulent en conformité avec la réglementation sportive 2024 de la FFTRI.

B/ L'ensemble des épreuves sont co-organisées par l'association CAP TRIATHLON EVENTS et la société SAS CAP TRIATHLON

Article 2 : Assurance

Responsabilité civile :

Les organisateurs ont souscrit un contrat qui couvre leur responsabilité civile ainsi que celle des participants dûment engagés, de la ligne de départ à la ligne d'arrivée, pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux.

Individuelle accident :

Les concurrents doivent être conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui requiert un entraînement préalable et une excellente condition physique. Il appartient aux licenciés de vérifier auprès de leur fédération s'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qu'ils encourent en participant à cette épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt ainsi que de celui des non licenciés de souscrire un contrat qui les couvre en cas de dommages corporels.

Dommage matériel :

Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants. Notamment en cas de chute ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Vol et disparition :

L'organisation ne peut en aucun être tenue de responsable en cas de vol ou de perte d'objets, et notamment de ceux qui auront été remis à la consigne bagages.

Article 3 : Conditions de participations aux épreuves et distances

EDF VERCORSMAN S

Distances : 700 m de natation / 24 km de vélo avec 400 m de D+ / 5 km de course à pied

Catégories : Cadet et plus / né en 2008 ou avant

DUATHLON DU VERCORS S

Distances : 2km de c. à p. / 24 km de vélo avec 400 m de D+ / 5 km de course à p.

Catégories : Cadet et plus / né en 2008 ou avant

EDF VERCORSMAN S en relais

Distances : 700 m de natation / 24 km de vélo avec 400 m de D+ / 5 km de course à pied

Catégories : Benjamin et plus / né en 2012 ou avant (1 seule épreuve pour les catégories benjamins et minimes)

EDF VERCORSMAN M

Distances : 1500 m de natation / 57 km de vélo avec 1400 m de D+ / 11 km de course à pied

Catégories : Junior et plus / né en 2006 ou avant

EDF VERCORSMAN M en relais

Distances : 1500 m de natation / 57 km de vélo avec 1400 m de D+ / 11 km de course à pied

Catégories : Junior et plus / né en 2006 ou avant

EDF VERCORSMAN XL

Distances : 2200 m de natation / 119 km de vélo avec 3000m de D+ / 22 km de course à pied

Catégories : Junior et plus / né en 2006 ou avant

EDF VERCORSMAN DÉFI : S+XL

Catégories : Junior et plus / né en 2006 ou avant

EDF VERCORSMAN SUPER DÉFI : S+XL+M

Catégories : Junior et plus / né en 2006 ou avant

VERCORSKIDS

Distances : 200 m de natation / 3800m de vélo / 1250m de course à pied

Catégories : Benjamin-Minime / 2012-2009

MINI-VERCORSKIDS

Distances : 100 m de natation / 2000 m de vélo / 600 m de course à pied

Catégories : Poussin-Pupille / 2016-2013

Parcours de Replis / Annulation / Modification

L'organisation peut prévoir en amont de l'épreuve des parcours de replis en cas d'intempéries notamment (orages, brouillards...).

Attention, en cas de force majeure, catastrophe naturelle, intempéries ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler une ou l'ensemble des épreuves ou disciplines, ou de modifier les parcours et d'activer ces parcours de replis peu avant ou en cours d'événement. Ceci est valable y compris après que le départ soit donné, en fonction des conditions météorologiques ou de tout évènements fortuits : interruption d'épreuve ou modification de parcours

Balisage

Nos parcours sont balisés avec les éléments suivants :

- Bombe de traçage éphémère (vélo+course à pied)

- Flèches aux changements de direction



- Prise d'un rond point



Si vous évoluez sans voir aucun de ces éléments de balisage pendant plusieurs kilomètres, merci de faire 1/2 tour afin de retrouver le parcours ! Si vous êtes vraiment perdus, appelez le PC Sécurité.

D'autre part des signaleurs sont présents le long du parcours à certains points clés. Merci de respecter leurs consignes et de rester courtois avec eux. N'oubliez pas qu'ils sont bénévoles !

- Des panneaux « danger » vous avertiront en amont de la dangerosité du parcours : descente dangereuse, virage en épingle, carrefour...



Voici un autre panneau d'indication que vous allez rencontrer sur le parcours :



À noter que le panneau « RAVITO » indique un stand ravitaillement où l'on trouvera du solide et du liquide (eau, boissons énergétiques, sirop et soda) et que le panneau « EAU » indique un point d'eau (fontaine).

Article 4 : Pièces justificatives

A/ Pour les titulaires d'une licence FFTri Compétition 2024 :

- pièce d'identité
- licence parfaitement lisible

B/ Dans tous les autres cas de figure :

- pièce d'identité
- Pass compétition dûment complété et signé (par le représentant légal si mineur) (à remplir en ligne)
- autorisation parentale pour les mineurs

Dans tous les cas de figure, en cas de non présentation des pièces demandées ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 : PASS COMPÉTITION

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est obligatoire de souscrire le PASS COMPETITION si vous n'êtes pas licencié « compétition » à la FFTRI, y compris les licenciés à une fédération étrangère. Le prix de ce PASS est fixé par la Fédération et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon.

Tous les participants non-licenciés FFTri devront remplir le document "PASS Compétition" (téléchargeable sur le site internet) et le TÉLÉVERSER sur leur espace coureur

Le pass compétition est gratuit mais obligatoire pour les licenciés des pays suivants : *Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Luxembourg, Angleterre, Pays-Bas, Suisse*

Article 6 : Tarifs et modalités d'inscription

* Dans la limite des places disponibles

EDF VERCORSMAN S : 35€ (TARIF UNIQUE)

DUATHLON DU VERCORS : 35€ (TARIF UNIQUE)

EDF VERCORSMAN S en relais : 70€ par équipe relais

EDF VERCORSMAN M : 65€ pour les 150 premiers triathlètes inscrits // 75€ au delà de 150 triathlètes inscrits

EDF VERCORSMAN M en relais : 120€ par équipe relais

EDF VERCORSMAN XL : 175€ pour les 150 premiers triathlètes inscrits // 185€ au delà de 150 triathlètes inscrits

EDF VERCORSMAN DÉFI (S + XL) : 205€ (TARIF UNIQUE)

EDF VERCORSMAN SUPER DÉFI (S + XL + M) : 270€ (TARIF UNIQUE)

VERCORSKIDS : 10€ par triathlète

MINI-VERCORSKIDS : 10€ par triathlète

Pour les tarifs « Non-licenciés » il faut ajouter l'achat du Pass Compétition :

- 2€ par coureur sur le EDF VERCORSMAN S ou M relais
- 5 € par coureur individuel sur le EDF VERCORSMAN S
- 5€ par coureur individuel sur le duathlon du Vercors S
- 20 € par coureur individuel sur le EDF VERCORSMAN M
- 40 € par coureur individuel sur le EDF VERCORSMAN XL
- 45€ par coureur individuel sur le EDF VERCORSMAN DÉFI
- 65€ par coureur individuel sur le EDF VERCORSMAN SUPER DÉFI

Clôture des inscriptions sur internet le 20 Août 2023 à 12h00. Aucun changement ne sera possible après cette date.

Votre inscription comprend :

- le dossard et la participation à la compétition
- les frais d'inscription
- le cadeau souvenir (1 seul lorsqu'il y a participation au défi Vercorsman)
- le chronométrage officiel par puce électronique
- les ravitaillements et animations disposés le long du parcours et à l'arrivée
- la sécurité et les secours
- la consigne bagages

Attention, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet, y compris les objets de valeurs qui auront été remis à la consigne.

Article 7 : Horaire de départ et barrière horaires (cut-off)

EDF VERCORSMAN S :

DÉPART VENDREDI 23 AOÛT 2024

18h30 : rolling start

BARRIÈRES HORAIRES

- CUT-OFF NATATION / PARC T1 : 19H15
- CUT-OFF VÉLO / PARC T2 : 20H45

- CUT-OFF CAP 2 / FINISH-LINE : 21H30

DUATHLON DU VERCORS DISTANCE S :

DÉPART VENDREDI 23 AOÛT 2024

18h30 : DUATHLON S (MASS START)

BARRIÈRES HORAIRES

- CUT-OFF CAP 1 / PARC T1 : 19H15
- CUT-OFF VÉLO / PARC T2 : 20H45
- CUT-OFF CAP 2 / FINISH-LINE : 21H30

EDF VERCORSMAN XL :

DÉPART SAMEDI 24 AOÛT 2024

8H30 : rolling start

BARRIÈRES HORAIRES

- CUT-OFF NATATION / PARC T1 : 10H
- CUT-OFF 1 VÉLO : SAINT-LAURENT EN ROYANS KILOMÈTRE 48 : 13H30
- CUT-OFF 2 VÉLO : COL DE ROMÈYÈRE KILOMÈTRE 74 : 16H15
- CUT-OFF 1 CAP / PARC T2 : FIN DU VÉLO KILOMÈTRE 119 : 18H
- CUT-OFF 2 CAP / FINISH-LINE : 20H30

MINI-VERCORSKIDS :

DÉPART SAMEDI 24 AOÛT 2024

10H30 : Mass start

VERCORSKIDS :

DÉPART SAMEDI 24 AOÛT 2024

11H10 : Mass start

EDF VERCORSMAN M :

DÉPART DIMANCHE 25 AOÛT 2024

8H15 : rolling start

BARRIÈRES HORAIRES

- CUT-OFF NATATION / PARC T1 : 9H15
- CUT-OFF CAP / PARC T2 : 13H15

- CUT-OFF CAP / FINISH-LINE : 14H15

Article 8 : Chronométrage

Le chronométrage sera effectué par un système de puce électronique. Tous les inscrits se verront remettre dans leur enveloppe dossard une puce électronique ou système équivalent qui sera initialisé automatiquement sur la ligne de départ. La puce ou système équivalent sera récupéré par l'organisation à l'arrivée de la course. **Toute puce non-rendue sera facturée 100€ par l'organisation.**

Article 9 : Sécurité

La sécurité routière sera assurée par le comité d'organisation avec le soutien de la Gendarmerie Nationale, des Polices Municipales, d'associations de motards et de signaleurs. Les concurrents doivent se soumettre aux consignes de l'ensemble de ces personnes sous peine de mise hors course.

La responsabilité médicale sera assurée par une association de secouristes agréée. Ceux-ci pourront décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve ne sera pas classé, le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident ou complication.

Article 10 : Retrait des dossards et programme

Les dossards sont à retirer sur présentation des documents nécessaires (cf. articles 4 et 5 du règlement) au lieu dédié au retrait des dossards de Saint-Nazaire en Royans, aux horaires suivants :

JEUDI 22 AOÛT 2024

17h-19h : Retrait des dossards du EDF VERCORSMAN S, M, XL, EDF VERCORSKIDS et DUATHLON DU VERCORS parc du château à Saint-Nazaire en Royans

VENDREDI 23 AOÛT 2024

11h-19h : Retrait des dossards du EDF VERCORSMAN S, M, XL, EDF VERCORSKIDS et DUATHLON DU VERCORS parc du château à Saint-Nazaire en Royans

11h-20h : Ouverture du village exposants (parc du château à Saint-Nazaire en Royans)

SAMEDI 24 AOÛT 2024

5h30-7h : Retrait des dossards du EDF VERCORSMAN XL parc du château à Saint-Nazaire en Royans

7h-9h : Retrait des dossards du EDF VERCORSMAN M, EDF VERCORSKIDS parc du château à Saint-Nazaire en Royans

8h-21h : Ouverture du village exposants (parc du château à Saint-Nazaire en Royans)

6h-8h : Ouverture du parc à vélo EDF VERCORSMAN XL

8h30 : Départ EDF VERCORSMAN XL (plage)

9h30-10h15 : Ouverture du parc à vélo EDF VERCORSKIDS et MINI-KIDS

10h30 : Départ du MINI-VERCORSKIDS (plage du château)

11h10 : Départ du VERCORSKIDS (plage du château)

Avant 12h retrait des vélos du Vercorskids et mini-kids du parc à vélo

13h : Remise des prix du EDF VERCORSKIDS ET MINI-VERCORSKIDS

À partir de 18h : Ouverture du Parc à vélos du EDF VERCORSMAN XL pour retrait des vélos

19h : Remise des prix du EDF VERCORSMAN XL et du DÉFI

Fin de course du EDF VERCORSMAN XL : 20h30

DIMANCHE 25 AOÛT 2024

5h30-7h30 : Retrait des dossards du EDF VERCORSMAN M parc du château à Saint-Nazaire en Royans

9h-14h : Ouverture du village exposants (parc du château à Saint-Nazaire en Royans)

6h-7h45 : Ouverture du parc à vélos du EDF VERCORSMAN M

8h15 : Départ du EDF VERCORSMAN M

14h15 : Fin du EDF VERCORSMAN M

13h00-14h30 : Ouverture du Parc vélo du EDF VERCORSMAN M pour retrait des vélos

14h00 : Remise des prix du EDF VERCORSMAN M et SUPER DÉFI

Article 11 : Dossard et numéro de dossard

Pour les épreuves de Cyclisme et de Course à Pied, le port du dossard fourni par l'organisation est obligatoire et doit être entièrement visible, et correctement attaché par 3 points d'attache. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation. Le dossard ne doit être ni plié, ni coupé.

- pour l'épreuve de Cyclisme, le dossard doit être visible à l'arrière

- pour l'épreuve de Course à Pied le dossard doit être visible à l'avant

Votre numéro de dossard sera consultable sur place grâce au tableau prévu à cet effet. Toute affectation du dossard est ferme et définitive. Aucun dossard ne sera envoyé par courrier.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière pendant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article 12 : Pénalités

Le règlement de la FFTri s'applique dans son intégralité, y compris les sanctions prévues en cas de non- respect de celui-ci :

Carton jaune : Stop & Go pour mise en conformité

Carton bleu : (faute de drafting) zone de pénalité à effectuer en autonomie par le coureur (1' pour le EDF VERCORSMAN S, 1' POUR LE DUATHLON du VERCORS, 2' pour le EDF VERCORSMAN M, 5' pour le EDF VERCORSMAN XL)

2 cartons bleus sur le EDF VERCORSMAN S ET DUATHLON = disqualification

2 cartons bleus sur le EDF VERCORSMAN M = disqualification

3 cartons bleus sur le EDF VERCORSMAN XL = disqualification
Carton rouge : coureur disqualifié

Article 13 : Récompenses

Des trophées et lots seront remis aux hommes et femmes des catégories suivantes, respectivement sur les épreuves EDF VERCORSMAN S et DUATHLON DU VERCORS, EDF VERCORSMAN M et EDF VERCORSMAN XL, Mini-vercorskids, Vercorskids :

- Sénior (toutes catégories) : 1er, 2e et 3e
- Cadet : 1er, 2e et 3e (sur le EDF VERCORSMAN S et le duathlon S)
- Junior : 1er, 2e et 3e
- Master (toutes catégories) : 1er, 2e et 3e
- Poussin : 1er, 2e, 3e (sur le Mini-vercorskids uniquement)
- Pupille : 1er, 2e, 3e (sur le Mini-vercorskids uniquement)
- Benjamin : 1er, 2e, 3e (sur le Vercorskids uniquement)
- Minime : 1er, 2e, 3e (sur le Vercorskids uniquement)

A noter :

- un classement particulier pour le défi et le super défi VERCORSMAN
- seuls les coureurs présents à la remise des prix pourront prétendre à leurs récompenses ou prix

! DEUX CAS DE FIGURE CONCERNE LE EDF VERCORSMAN XL UNIQUEMENT :

- Je suis inscrit à l'EDF VERCORSMAN en ÉLITE, je peux accéder à la grille de prix suivante, j'accède au classement scratch uniquement et non au classement groupe d'âge.
- Je suis inscrit à l'EDF VERCORSMAN en groupe d'âge, j'accède au classement général et au classement par groupe d'âge.

Grille de prix du classement ÉLITE :

CLASSEMENT	SCRATCH FÉMININ VERCORSMAN XL	SCRATCH MASCULIN VERCORSMAN XL
1er	1500 €	1500 €
2e	900 €	900 €
3e	600 €	600 €

Article 14 : Briefing

Le briefing est obligatoire et sera effectué sur le site de départ :

- à 18h15 le vendredi 23 août 2024 pour le EDF VERCORSMAN S et DUATHLON DU VERCORS
- À 8h15 le samedi 24 août 2024 pour le EDF VERCORSMAN XL
- À 10h15 le samedi 24 août 2024 pour le Mini-vercorskids et Vercorskids
- À 8h le dimanche 25 août 2024 pour le EDF VERCORSMAN M

Article 15 : Protection des données

Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous l'écrire en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

Article 16 : Cession du droit à l'image

Les Concurrents autorisent expressément l'Organisateur de la Compétition ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires, sponsors et médias à utiliser les images fixes ou animées (audiovisuelles) sur lesquels les Concurrents pourront apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la Compétition, sur tout supports existants ou inventés dans l'avenir, y compris les supports promotionnels et/ou publicitaires et/ou institutionnels, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la Loi, les règlements et les Traités en vigueur, en ce compris les prolongations éventuelles apportés à cette durée.

Article 17 : Conditions de remboursement

ATTENTION : Sans assurance annulation, quelque soit le cas, il n'y aura ni report ni remboursement possible de votre inscription

- **Assurance gratuite incluse pour toute inscription faite jusqu'au 31/11/23 23h59**
 - Remboursement intégral (100% du prix de l'inscription) ou report pour l'édition 2025 avec justificatif jusqu'à deux semaines avant votre triathlon soit le 10/08/24
 - Remboursement intégral (100% du prix de l'inscription) ou report pour l'édition 2025 sans justificatif jusqu'à deux mois avant votre triathlon soit le 23/06.
 - Remboursement (50% du prix de l'inscription) ou report pour l'édition 2025 sans justificatif de deux mois à deux semaines avant votre triathlon soit du 23/06/24 au 10/08/2024
 - Au delà du 10/08/2024, plus aucun remboursement ni report ne sera possible
- **Assurance 15% du prix de l'inscription pour toute inscription faite après le 31/11/23**

- Remboursement intégral (100% du prix de l'inscription) ou report pour l'édition 2025 avec justificatif jusqu'à deux semaines avant votre triathlon soit le 10/08/24
- Remboursement intégral (100% du prix de l'inscription) ou report pour l'édition 2025 sans justificatif jusqu'à deux mois avant votre triathlon soit le 23/06.
- Remboursement (50% du prix de l'inscription) ou report pour l'édition 2025 sans justificatif de deux mois à deux semaines avant votre triathlon soit du 23/06/24 au 10/08/2024
- Au delà du 10/08/2024, plus aucun remboursement ni report ne sera possible

Article 18 : Acceptation du règlement

La participation à l'épreuve implique l'acceptation complète du présent règlement.
Merci d'avoir choisi notre épreuve, et bonne course !